

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	20 juin 2016
DERNIÈRE DATE DE RÉVISION	1 ^{er} novembre 2023
DERNIÈRE DATE D'ADOPTION	15 décembre 2023
PROCHAINE DATE DE RÉVISION	1 ^{er} novembre 2024
RESPONSABLE	Représentation du campus de Hearst
CAMPUS	Hearst, Kapuskasing et Timmins

PROCÉDURE ET PRATIQUES DE TRAVAIL SÉCURITAIRE SUIVANT UN ORDRE DE CONFINEMENT POUR URGENCE ENVIRONNEMENTALE

COMITÉ MIXTE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Préambule

L'Université s'engage à protéger, dans la mesure du possible, la santé et la sécurité de sa communauté universitaire en cas de fortes intempéries ou d'échappement de produits dangereux ayant lieu à proximité de l'établissement. Les présentes procédures énoncent des mesures de prévention et de sécurité que toutes et tous sont tenus de respecter en tout temps.

Procédures à suivre

Dès que la direction de l'Université de Hearst donne un ordre de confinement pour une urgence environnementale, toute personne située à l'intérieur des locaux de l'Université doit suivre les directives suivantes :

- Fermez toutes les fenêtres et les portes extérieures.
- Fermez les rideaux des fenêtres extérieures.
- Éteignez ou fermez les ventilateurs, les bouches d'aérations ainsi que les systèmes de chauffage et de climatisation.
- Dans le cas de fortes intempéries, réfugiez-vous dans un endroit contenant peu ou pas de fenêtre; un sous-sol est l'endroit idéal.
- Dans le cas d'un danger d'ordre chimique, un endroit au-dessus du sol est préférable puisque les produits chimiques plus lourds que l'air risquent de s'infiltrer dans le sous-sol, même si les fenêtres sont fermées.
- Avertissez les personnes que vous rencontrez en chemin.
- Demeurez à l'intérieur de l'établissement jusqu'à ce que la direction de l'Université vous indique que vous pouvez évacuer sans danger.

Campus de Hearst

60, 9^e Rue
Hearst (Ontario) P0L 1N0

Campus de Kapuskasing

7, rue Aurora
Kapuskasing (Ontario) P5N 1J6

Campus de Timmins

395, boulevard Thériault
Timmins (Ontario) P4N 0A8

uhearst.ca
1 800 887-1781

Mesure de prévention

- Apprenez à bien connaître les lieux de l'Université de Hearst.
- Programmez dans votre cellulaire les numéros de téléphone d'urgence :
 - **Campus de Hearst :**
 - 705 372-1781, poste 0 (réception)
 - 705 372-5906 (Mario St-Pierre)
 - 705 362-2819 (Chantal Pelletier)
 - **Campus de Kapuskasing :**
 - 705 335-2626, poste 200 (Tina Bergeron)
 - 705 367-5810 (Pierre Bouchard)
 - **Campus de Timmins :**
 - 705 267-5850, poste 5555
 - 705 262-5599, texto 5555

Accessibilité et urgences

Les mêmes directives s'appliquent si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins particuliers. Assurez-vous de prendre connaissance des présentes directives, puis communiquez avec le Service d'accessibilité si vous souhaitez discuter de mesures mieux adaptées à vos besoins.